



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 79762

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la possibilité de généraliser l'utilisation du manuel d'histoire franco-allemand au niveau du lycée. En effet, la première édition de ce manuel remonte à 2006 et rend compte d'un regard partagé par des historiens français et allemands sur les grands événements de notre histoire moderne. Dans la mesure où la réforme actuelle du collège prévoit un renouvellement des perspectives historiques, la possibilité d'étudier ce manuel permettrait de renforcer un regard interculturel sur notre histoire et les relations internationales. Il aimerait savoir si le Conseil supérieur des programmes serait à même de considérer ce type d'approche de manière à initier les lycéens à un regard plus ouvert et distancié sur leur histoire. Cette optique serait d'ailleurs en phase avec les *global history studies* qui se développent actuellement dans différents pays.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79762

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3727